



Pays Rhénan

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

1^{er} semestre 2023

BULLETIN n°12

Dalhunden – Drusenheim
Forstfeld – Fort-Louis
Gambshheim – Herrlisheim – Kauffenheim
Kilstett – Leutenheim – Neuhaeusel
Offendorf – Roeschwoog – Roppenheim
Rountzenheim-Auenheim – Sessenheim
Soufflenheim – Stattmatten



2 DU NOUVEAU
POUR LA MOBILITÉ

3 LE PLAN CLIMAT
EN ACTION

4 PROJETS & TRAVAUX
EN COURS

5 AU SERVICE
DES HABITANTS

6 TOUTES
LES INFOS PRATIQUES



Le Pays Rhénan à bicyclette.



Plan climat.



Relais Petite Enfance.

DE NOMBREUSES RÉALISATIONS !



Nous démarrons l'année 2023 de manière très positive, avec des concrétisations et un agenda riche.

Notre collectivité se veut toujours plus proche de vous, ainsi l'accueil France Services est opérationnel pour vous apporter son aide au quotidien dans vos démarches administratives. Le Relais Petite

Enfance, le Multi-Accueil, l'Animation Jeunesse, la Régie intercommunale d'enlèvement des ordures ménagères ou encore l'Office de tourisme intercommunal se mobilisent plus que jamais pour innover et vous apporter le meilleur service.

Nous multiplions aussi les actions en faveur d'une mobilité durable et décarbonée, autour du bus, du vélo, de la voiture électrique ou du covoiturage.

En parallèle, notre collectivité a la volonté de préparer l'avenir.

Elle le fait par exemple en développant la zone d'activités Axioparc, qui offrira à terme près de 1 500 emplois. Elle fait également évoluer plusieurs documents-cadres afin d'adapter nos stratégies d'urbanisme et d'aménagement (Plan local d'urbanisme intercommunal, Schéma de cohérence territoriale de la Bande Rhénane Nord...) – vous serez amenés à donner votre avis sur ces sujets dans les mois qui viennent.

Les réalisations et les projets, relatés dans ce nouveau numéro de « Pays Rhénan », sont donc nombreux. Ils ne seraient rien sans l'engagement des personnels de la Communauté de communes et sans le relais et la participation active des habitants, des associations, des artisans, des commerçants, des entreprises, qui contribuent largement à dynamiser notre territoire. Qu'ils en soient tous chaleureusement remerciés.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Denis Hommel

Président de la Communauté de communes du Pays Rhénan

« France Services » vous accueille

GRÂCE AU LABEL « FRANCE SERVICES » OBTENU PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES, UN SITE UNIQUE DONNE DÉSORMAIS ACCÈS AUX ADMINISTRATIONS ESSENTIELLES POUR NOTRE QUOTIDIEN.

« France Services » permet d'obtenir un accompagnement et ainsi de faciliter l'accès aux principaux services nationaux : les impôts (Finances publiques), l'Assurance maladie (Ameli), la sécurité sociale agricole (MSA), les Allocations familiales, l'assurance retraite de la Sécurité sociale, la retraite complémentaire Agirc-Arcco, l'Agence nationale des titres sécurisés du ministère de l'Intérieur – pour l'obtention des immatriculations, permis de conduire, cartes d'identité et passeports –, Pôle emploi, La Poste* et un « Point Justice » du ministère de la Justice pour vos droits et vos démarches juridiques.

Deux agents formés (découvrez-les en page suivante) accueillent les habitants et apportent en toute confidentialité leur aide pour réaliser les démarches en ligne, sur les sites internet de ces administrations.

L'accueil « France Services » est situé dans le bâtiment modulaire installé devant le siège de la Communauté de communes, au 32 rue du Général de Gaulle à Drusenheim.



LES OPÉRATEURS
OBLIGATOIRES



BESOIN D'AIDE POUR VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES ?

Les agents « France Services » vous accompagnent aux horaires suivants

- Lundi : de 13h à 17h
- Mardi : de 9h à 12h (sur rendez-vous uniquement) et de 13h30 à 17h
- Mercredi : de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
- Jeudi : de 9h à 12h et de 14h à 17h (l'après-midi sur rendez-vous uniquement)
- Vendredi : de 9h à 12h

→ CONTACT

03 88 06 74 30

france.services@cc-paysrhenan.fr

* L'accès à La Poste concerne uniquement les services disponibles sur le site www.laposte.fr (digiposte, réexpédition de courrier, comptes bancaires...). Toutes les opérations d'achat de timbres et autres affranchissements (enveloppes prépayées, lettres recommandées, etc.) continuent de s'effectuer directement dans les bureaux de poste.



OUVERT
DEPUIS LE
28 NOVEMBRE
2022

ZOOM SUR « FRANCE SERVICES »

Nos deux agents, **Justice DECK** et **Élise MAURER**, sont vos interlocutrices privilégiées lors de vos appels téléphoniques ou de vos passages à l'accueil de la Communauté de communes du Pays Rhénan ou à « France Services ».

Compétentes et disponibles, elles sauront, après le message d'accueil « Communauté de communes, France Services, bonjour ! », vous guider au mieux dans vos démarches

administratives de premier niveau, par exemple vous accompagner pour déclarer vos revenus, saisir une demande de permis de conduire, demander une allocation logement, chercher à se faire rembourser des soins ou préparer votre retraite. Elles peuvent également répondre à vos questions et à vos besoins concernant les services de la Communauté de communes et les bâtiments publics intercommunaux.

En plus de l'accueil, Justine est chargée de la location de la salle Escal à Dalhunden et Élise de la communication du Pays Rhénan.

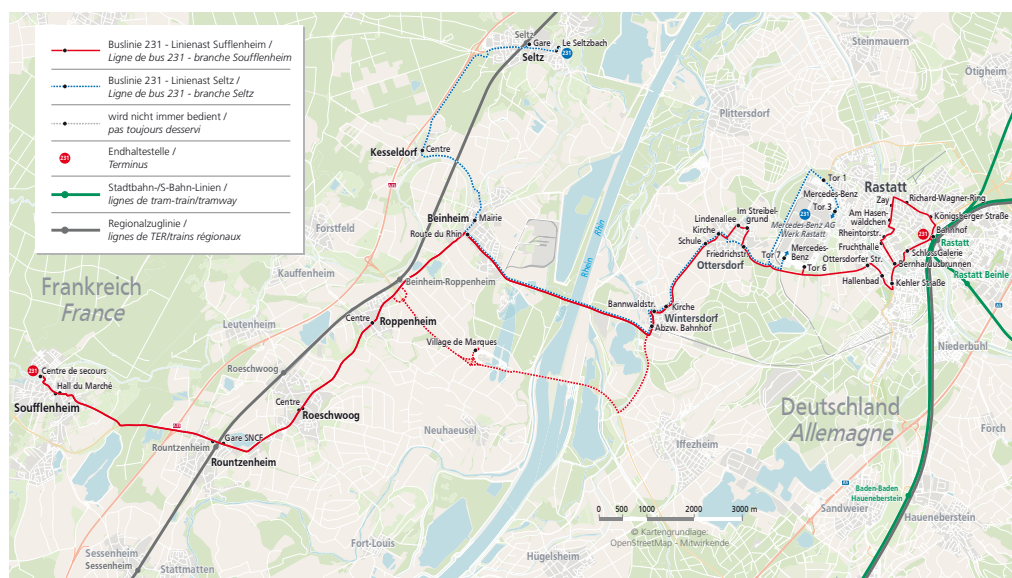
Justine DECK,
Chargée d'accueil et de secrétariat (à droite) et
Élise MAURER,
Animatrice France Services (à gauche)



Du nouveau pour la mobilité !

UNE PREMIÈRE LIGNE DE BUS TRANSFRONTALIÈRE

LA LIGNE 231 NOUS RELIE DEPUIS LE 12 DÉCEMBRE DERNIER À NOS VOISINS DU BADE-WURTEMBERG. ELLE ASSURE LES LIAISONS SOUFFLENHEIM-RASTATT ET SELTZ-RASTATT.



Les bus de la ligne 231 circulent la semaine et les week-ends à des tarifs attractifs. L'offre est la suivante :

- 16 allers-retours par jour vers Soufflenheim, marquant l'arrêt au Village de marques « Roppenheim The Style Outlets », à Roppenheim, à Roeschwoog et à Rountzenheim ;
- 3 allers-retours par jour vers Seltz, qui desservent Beinheim et Kesseldorf.

La création d'une telle ligne transfrontalière, trait d'union supplémentaire entre le nord de l'Alsace et le nord du Pays de Bade, est un objectif de longue date des collectivités françaises et allemandes. Elle va être expérimentée pendant trois ans.

Elle intéresse d'ores et déjà de nombreux publics : les scolaires, les visiteurs et les employés des boutiques du Village de Marques, les travailleurs frontaliers (la ligne dessert directement l'usine Mercedes-Benz et plusieurs autres entreprises de Rastatt), les personnes qui souhaitent se rendre à la gare de Rastatt ou accéder à d'autres communes outre-Rhin via le réseau de bus et de train du Pays de Bade.

En savoir plus sur les horaires et la tarification :
→ www.fluo.eu/67

La ligne transfrontalière est financée en partenariat entre :

- en Allemagne : le ministère des Transports du Bade-Wurtemberg avec le concours du Landkreis Rastatt, de la ville de Rastatt et du constructeur automobile Mercedes-Benz ;
- en France : la Région Grand Est, la Collectivité européenne d'Alsace, les Communautés de communes du Pays Rhénan et de la Plaine du Rhin et le village de marques « Roppenheim The Style Outlets ».

BILLET TRANSFRONTALIER UNIQUE :
2,50 €
ABONNEMENT MENSUEL :
52,50 €



À BICYCLETTE

22 KILOMÈTRES OUVERTS LE LONG DU RHIN

BONNE NOUVELLE POUR DÉVELOPPER L'USAGE DU VÉLO : DEPUIS L'ÉTÉ 2022, PÉDALER EN TOUTE LIBERTÉ EST POSSIBLE SUR LA ROUTE DE SERVICE QUI LONGE LE RHIN, DE NEUHAUSEL À OFFENDORF.

Cette liaison constitue la première étape du plan ambitieux du Pays Rhénan en faveur de la pratique cycliste. Sur 22 kilomètres du nord au sud, elle traverse et relie 6 communes de notre Communauté de communes : Neuhaeusel, Fort-Louis, Stattmatten, Dalhunden, Drusenheim et Offendorf.

La route de service appartient à Voies Navigables de France. Elle a servi historiquement à la construction des digues lors des travaux de canalisation du Rhin et son accès a longtemps été interdit à la circulation publique. Tout l'enjeu était de l'ouvrir aux habitants, qu'ils soient cyclistes ou piétons, de la sécuriser et d'installer des panneaux signalétiques à la fois le long du tracé et pour faire la jonction avec les villages.

Aujourd'hui aménagée, la route permet de raconter en une promenade l'histoire et les richesses naturelles du Pays Rhénan : tout y est avec le Rhin, les forêts alluviales, la biodiversité, les paysages et les hommes. On fonce !

En 2023, une réflexion sera pilotée par l'Office de tourisme intercommunal concernant la mise en tourisme de cet axe.



Michel DEGOURSY, Maire de Dalhunden ; Mme Christine JOUEN-BOHY, Directrice de l'Office de tourisme du Pays Rhénan ; M. Sébastien KRILOFF, Maire de Neuhaeusel ; M. Denis HOMMEL, Président de la Communauté de communes du Pays Rhénan ; M. Hubert HOFFMANN, Maire de Gamsheim ; M. Bastien DION, Responsable de l'Unité Territoriale Strasbourg Rhin des Voies Navigables de France ; M. Serge SCHAEFFER, Maire de Herrlisheim ; M. Vincent STEIMER, Directeur des Unités Territoriales des Voies Navigables de France ; M. Jacky KELLER, Maire de Drusenheim.

ET DEMAIN, ON IRA ENCORE PLUS LOIN !

Le Schéma directeur cyclable de la Communauté de communes prévoit un maillage à terme de 180 km de pistes cyclables, composé de 49 itinéraires qui irrigueront le Pays Rhénan. Les aménagements seront réalisés au fur et à mesure, en étroite collaboration avec les communes et les partenaires.

En 2023, les travaux vont démarrer sur l'itinéraire Leutenheim-Kauffenheim : 750 mètres de voie verte seront aménagés et une passerelle piétons-cyclistes en bois sera créée pour franchir l'Eberbach.

Le plan climat en action !

SUCCÈS POUR LA PRIME VÉLO ÉLECTRIQUE ILS SONT LABELLISÉS !

UNE AIDE À L'ACHAT D'UN VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE POUR LES HABITANTS DES 17 COMMUNES DU PAYS RHÉNAN AVAIT ÉTÉ LANCÉE EN MARS 2022.

L'aide était de 200 euros par personne. L'enveloppe consacrée par la Communauté de communes à la prime vélo s'est élevée à 40 000 euros. Cette initiative a rencontré un franc succès puisque l'enveloppe était entièrement utilisée au mois de novembre dernier. Elle a bénéficié à des habitants de toutes les communes du Pays Rhénan.

Nos deux commerces locaux spécialisés (Cyclo-Jet à Herrlisheim et PPS Cycles Feldis à Gambenheim), qui proposaient un coup de pouce supplémentaire de 100 euros sur le prix d'un vélo électrique, ont également pu bénéficier de l'opération : un quart des achats de vélos a été effectué chez eux.



Lutter contre le gaspillage alimentaire, limiter les rejets dans l'eau, procéder à un nettoyage durable, se déplacer malin, optimiser son éclairage... sont autant d'exemples de défis à relever.

Le Comité de labellisation réuni le 24 octobre 2022 a attribué le label à 9 artisans et artisans-commerçants du Pays Rhénan qui se sont particulièrement mobilisés dans la démarche.

LES LAURÉATS

- Les Secrets de Fanfan, à Sessenheim
- Hair Concept, à Rountzenheim-Auenheim
- La Tradition, à Roeschwoog
- Créa'Style, à Roeschwoog
- Savonnerie du Cèdre, à Kilstett
- C'Fleurs, à Soufflenheim
- Imprimerie Modern Graphic, à Soufflenheim
- Le 25, à Soufflenheim
- NCA Professionnel, à Drusenheim

BORNES ÉLECTRIQUES LA MONTÉE EN PUISSANCE

NOTRE TERRITOIRE COMPTE 9 INFRASTRUCTURES DE RECHARGE POUR LES VÉHICULES ÉLECTRIQUES (IRVE). 30 BORNES SUPPLÉMENTAIRES SERONT INSTALLÉES CETTE ANNÉE.

Les IRVE fonctionnent à l'électricité d'origine 100 % renouvelable. Elles sont accessibles à tous sans abonnement et sont référencées dans toutes les applications mobiles.

Les élus du Pays Rhénan ont souhaité que le coût reste maîtrisé pour l'utilisateur : il s'élève à 1 euro le branchement + 30 centimes le kilowatt/heure. Le paiement se fait via un pass ou avec son smartphone et sa carte bancaire.

→ POUR VÉRIFIER LA DISPONIBILITÉ DES BORNES EN TEMPS RÉEL : <https://izivia.com/application-localiser-bornes-de-recharge>

Le bilan de l'année 2022, c'est :
590 charges
= 58 178 km parcourus
= 11 170 kg CO₂ économisés



La Communauté de communes du Pays Rhénan a mis en place en partenariat avec la Chambre de Métiers d'Alsace les « Eco-défis ». Développé partout en France, ce label récompense la performance environnementale des entreprises d'un territoire dans différentes catégories, tout en sensibilisant le grand public aux éco-gestes du quotidien.



La cérémonie de labellisation à la salle communale de Sessenheim, le 29 novembre dernier, en présence de Raymond RIEDINGER, Maire de Sessenheim, de Denis HOMMEL, Président de la Communauté de communes du Pays Rhénan, de Serge SCHAEFFER, Vice-Président de la Communauté de communes du Pays Rhénan délégué de Marie WALTER, Membre de la section du Bas-Rhin de la Chambre de Métiers d'Alsace, de Stéphane BRUCKER, représentant l'UPER (Union des professionnels du Pays Rhénan), de Gilles BLANCK, Président de l'UPER, et des représentants des neuf entreprises lauréates.

En savoir plus

→ <https://www.cc-paysrhenan.fr/Vivre/Environnement/Mobilites/Bornes-recharge-pour-vehicules-electriques.html>

OKTAVE, UN SERVICE UTILE

Oktave aide les particuliers propriétaires à toutes les étapes de leur projet de rénovation énergétique, de la conception au montage du plan de financement, en passant par la mise en relation avec des professionnels qualifiés et référencés.

Ce service a été initié par le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) de la Bande Rhénane Nord, en partenariat avec la Région Grand Est et l'ADEME. Il a réalisé en 2022 **plus de 550 interventions en information, conseils ou accompagnement concret pour les travaux**, soit 200 de plus qu'en 2021, confirmant ainsi qu'il répond toujours mieux aux attentes des habitants.



→ PLUS D'INFO

<https://www.cc-paysrhenan.fr/Vivre/Environnement/Aides-renovation.html>

→ CONTACT

Gwennaél COHERGNE :
06 46 14 70 30
infoeno67@oktave.fr

C'EST PARTI POUR LE COVOITURAGE !

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUBVENTIONNE LES COVOITURAGES DU QUOTIDIEN AVEC KLAXIT.

COMMENT ENTRER DANS LA DÉMARCHE ?

Une offre de lancement est proposée à partir de mars 2023. Pour en bénéficier, inscrivez-vous sur l'application Klaxit disponible sur l'App Store et Google Play.

Klaxit vous mettra ensuite en relation avec des passagers ou des conducteurs sur vos trajets.

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

Toutes les personnes qui habitent et/ou qui travaillent dans l'une des 17 communes du Pays Rhénan.

→ Chaque **nouveau conducteur** qui se met au covoiturage pourra bénéficier du Bonus Covoit' de **100 € en plus des gains** liés à ses trajets. Pour cela, il faut réaliser 10 covoitages en tant que conducteur sur l'application Klaxit dans un délai de trois mois à compter du premier trajet. Ce bonus sera ensuite versé progressivement : **25 € au premier covoiturage et 75 € au dixième, le tout sous forme de carte cadeaux.**

→ Et si je suis passager ? On a aussi pensé à vous ! **Vos 10 premiers covoits' sont offerts** sur l'application Klaxit. C'est l'occasion parfaite pour découvrir le covoiturage, votre solution de déplacement rapide, sympa et économique. Et si vous changez d'avis, vous pouvez devenir conducteur et profiter du Bonus Covoit', en changeant de rôle en un seul clic.

DES AVANTAGES CONCRETS POUR TOUS

- La Communauté de communes du Pays Rhénan contribuera financièrement en versant aux conducteurs :
- pour un trajet de 2 à 20 km : 2 € par passager transporté
 - pour un trajet de 20 à 30 km : 0,10 € par km supplémentaire par passager
 - pour un trajet de plus de 30 km : 3 € par passager transporté

L'incitation financière pour chaque conducteur sera plafonnée à 120 €/mois.

→ Les passagers du covoiturage contribueront de leur côté pour un montant fixé à 0,50 € par trajet.



Projets & travaux en cours

AGIR SUR L'ÉCLAIRAGE PUBLIC : ON CONTINUE !

L'ENGAGEMENT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS RHÉNAN EST DE DISPOSER, À L'HORIZON 2030, D'UN ÉCLAIRAGE PUBLIC TOTALEMENT PERFORMANT ET OPTIMISÉ.

En 2023, 74 luminaires LED viendront remplacer l'éclairage public classique dans les zones d'activités intercommunales de Gamsheim, Kilstett et Rountzenheim-Auenheim. Les consommations seront ainsi réduites de 50 % à 75 % !

La même opération avait déjà eu lieu en 2021 dans les zones de Roeschwoog, Drusenheim, Roppenheim et Sessenheim.



LES TRAVAUX DE LA RUE KASTLER SE TERMINENT

La voirie de la zone d'activités de Herrlisheim a fait l'objet d'une première phase de travaux d'aménagements en 2016, au droit de la rue du Ried. Depuis, des parcelles ont été acquises et aménagées le long de la rue Alfred Kastler. Cette dernière doit désormais être achevée.

Les travaux d'aménagement, lancés en septembre 2022, sont en train de se terminer. Ils intègrent notamment des « noues » (fossés) pour recueillir les eaux de ruissellement de la chaussée.

AXIOPARC : PREMIÈRES CONSTRUCTIONS

- AS Ouvertures, spécialisée dans les portails, clôtures et pergolas bioclimatiques : la construction est en cours ;
- la droguerie Kautzmann : la construction est également en cours ;
- Pfenning, entreprise spécialiste de la logistique, devrait démarrer ses travaux au deuxième trimestre 2023, avec à terme la création de 400 emplois ;

- Bauder, fabricant de systèmes complets d'étanchéité et d'isolation de toiture. La construction vient de démarrer. Le site devrait créer à terme plus d'une centaine d'emplois.

Les domaines d'activité sont variés : outre les domaines techniques tels que les opérateurs machines, techniciens maintenance et responsables de production, l'entreprise recherche également des chimistes pour ses propres laboratoires, ainsi que des collaborateurs dans les domaines de l'expédition, de la logistique, des approvisionnements et des achats.

→ Retrouvez les premières offres ici : <https://www.bauder.fr/fr/entreprise/emplois-carriere.html>

TOUTE L'INFO SUR WWW.AXIOPARC.COM



ON AVANCE AUSSI SUR...

LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUi)

Le PLUi est le document qui détermine les règles d'aménagement et d'utilisation des sols dans notre territoire et encadre notamment les permis de construire.

Depuis fin 2021, deux procédures d'évolution de notre PLUi sont en cours : une modification et une révision allégée.

L'enquête publique relative à ces deux procédures s'est déroulée du 19 octobre au 21 novembre 2022 et a permis de recueillir les contributions du public.

Les 2 dossiers viennent d'être approuvés en conseil communautaire du 20 mars 2023.

→ À RETROUVER

<https://www.cc-paysrhenan.fr/>, rubrique Vivre/Amenagement-Territoire/Planification-territoriale/Procédures-en-cours

LA FIBRE POUR TOUS

L'installation du Très Haut Débit a démarré dans le Pays Rhénan en 2018. Mission accomplie : territoire couvert à 100 % en 2023 !

DU NOUVEAU DANS NOS GESTES DE TRI !

TOUS LES EMBALLAGES ET LES PAPIERS SE TRIENT !

bouteilles et flacons en plastique, papiers et briques, emballages en métal (même les petits)

tous les autres emballages !

NOUVEAU

LE BON GESTE DE TRI

Bien les vider, inutile de les laver, les déposer dans le bac séparés les uns des autres et sans sac.

L'État fixe des objectifs ambitieux aux collectivités en matière de réduction et de valorisation des déchets. Mais au-delà du cadre réglementaire, la valorisation de nos déchets est un **véritable enjeu environnemental**. Face à l'urgence climatique, il est urgent d'agir et d'adapter nos modes de consommation pour adopter une démarche plus respectueuse et plus durable. C'est dans ce sens que notre système de collecte des déchets ménagers évolue cette année. **Ces mesures visent concrètement à préserver l'environnement et maintenir la qualité de vie sur notre territoire. Nous comptons sur votre mobilisation !**

TRIER VOS EMBALLAGES DEVIENT PLUS SIMPLE !

Depuis le 1^{er} janvier 2023, le geste de tri est simplifié, tous les emballages et les papiers vont dans le bac jaune. Cette évolution permet de **valoriser encore plus de déchets** et contribue à diminuer le poids de votre bac brun.

Désormais, plus de doute : tous les emballages et les papiers se trient !

ET EN PRATIQUE ?

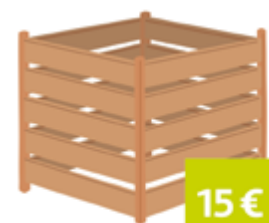
01. C'est un emballage ? Déposez-le dans le bac de tri !
02. Inutile de le laver, il suffit de bien le vider.
03. Déposez vos emballages en vrac dans le bac (pas dans des sacs).

LES BIODÉCHETS (DÉCHETS ALIMENTAIRES) : UN ENJEU D'AVENIR

Les déchets de cuisine et de table (épluchures, coquilles d'œufs, fruits et légumes périmés, thé, marc de café, restes d'assiettes...) représentent encore une part importante du volume de nos poubelles brunes. Même si ces biodéchets sont actuellement valorisés en énergie l'usine d'incinération de Schweighouse, il y a mieux à faire **en les compostant ou en les méthanisant** pour obtenir des amendements organiques (ce qu'on appelle « le retour à la terre »).

COMPOSTAGE À DOMICILE

Le compostage à domicile reste la façon la plus simple et la plus efficace pour valoriser ses biodéchets à la source. Cela vous permet également de bénéficier d'un excellent apport organique pour vos plantes. Dans le but de favoriser cette pratique, **la RIEOM met à votre disposition des composteurs individuels au tarif préférentiel de 15 €** (coût réel : env. 80 €) et si vous suivez la formation au compostage dispensée par nos maîtres composteurs, le composteur individuel est offert.



15 € OU OFFERT SI VOUS SUIVEZ UNE COURTE FORMATION AU PLUS PRÈS DE CHEZ VOUS.

Actuellement, des agents missionnés par la RIEOM du Pays Rhénan se présentent à votre domicile afin de vous **remettre un kit biodéchets** et réalisent également **une enquête en porte-à-porte** (intérêt pour le compostage, souhait d'une formation, composition du foyer...). La campagne s'étendra du mois de février au mois de juin 2023.

Le dispositif de collecte des biodéchets (points d'apports volontaires en déchèterie) entrera en vigueur au 1^{er} juillet 2023.

Au 1^{er} juillet 2023, nouvelle grille tarifaire de la redevance !
Pour plus d'informations : www.rieom.fr



RÉGIE INTERCOMMUNALE POUR L'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

03 88 53 47 42 - contact@rieom.fr

f RIEOM du Pays Rhénan
www.rieom.fr

Au service des habitants

LES INFOS DE LA PETITE ENFANCE

SERIEZ-VOUS TENTÉ PAR LE MÉTIER D'ASSISTANT MATERNEL ?

L'ASSISTANT MATERNEL, PROFESSIONNEL DE LA PETITE ENFANCE, ACCUEILLE LES ENFANTS À SON DOMICILE. DE NOUVEAUX ASSISTANTS MATERNELS SERONT NÉCESSAIRES DANS LES PROCHAINES ANNÉES. LES POINTS CLÉS DU MÉTIER.

L'assistant maternel bénéficie d'un statut professionnel, d'une protection sociale comme tout salarié mais aussi d'avantages fiscaux. Il travaille à son domicile et doit posséder un agrément délivré par la Collectivité européenne d'Alsace obtenu à la suite de plusieurs entretiens avec une puéricultrice et après avoir participé et validé une formation de 80 heures.

Il est aussi et surtout un professionnel reconnu de la petite enfance, formé et accompagné par les services de la Protection Maternelle et Infantile et les Relais Petite Enfance.

Il accueille des enfants dans le but de contribuer à leur éveil et à leur épanouissement en se rendant disponible pour répondre à leurs besoins, en leur offrant un cadre adapté à leur développement moteur et sensoriel, en organisant sa journée selon leur rythme et en proposant des repères en l'absence des parents. Il doit aussi savoir dialoguer avec les parents.

Le métier demande de l'énergie, des connaissances, de la patience et de la bienveillance. Aimer les enfants ne suffit pas! Être assistant maternel est une vocation et un métier exigeant. Mais il permet aussi de travailler de façon indépendante, de choisir ses horaires et les familles avec lesquelles l'on se sent en confiance et de penser son propre projet professionnel.

L'assistant maternel est le premier mode de garde en France après la famille. Un nombre important d'assistants maternels partira à la retraite dans les cinq années qui viennent et un besoin de nouveaux professionnels commence à apparaître.

LE LIEU
RESSOURCE :
LE RELAIS
PETITE
ENFANCE

ON EN PARLE ?

→ **Relais Petite Enfance du Pays Rhénan**
5 rue d'Offendorf à Herrlisheim
03 88 06 02 06 / 07 57 49 14 90
relaispetiteenfance@cc-paysrhenan.fr

TOUTE L'INFO SUR LE RELAIS PETITE ENFANCE ET LE PROGRAMME D'ACTIVITÉS

→ <http://www.cc-paysrhenan.fr/Vivre/Enfance-Jeunesse/Petite-enfance.html>

UNE PLACE EN CRÈCHE

Chaque année à la rentrée des places se libèrent au multi-accueil avec le départ des grands vers la maternelle. Parents, si vous souhaitez des renseignements ou une place d'accueil, prenez rendez-vous, à tout moment de l'année, au Relais Petite Enfance qui procédera à votre pré-inscription. Vous serez ensuite recontactés par la Directrice du multi-accueil pour la constitution du dossier si votre demande aboutit.



DES FORMATIONS POUR L'ÉQUIPE DU MULTI-ACCUEIL

Les professionnelles du multi-accueil de Drusenheim suivent régulièrement des formations individuelles, telles que « l'éveil culturel », « la communication signée » ou « premiers secours » ou des formations d'équipe qui permettent une réflexion collective et renforcent la cohésion. En 2022, l'ensemble de l'équipe a été formée à « la communication bienveillante avec l'enfant », base d'un accueil de qualité.

OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE : LES BEAUX JOURS SE PRÉPARENT DÉJÀ



BALADES À LA CARTE !

Rien de mieux que la marche pour pratiquer une activité saine et agréable, accessible à une majorité d'entre nous, et pour retrouver – ou découvrir – les mille et un sentiers du Pays Rhénan.

L'Office de tourisme intercommunal publie une carte touristique proposant plus d'une vingtaine d'itinéraires de promenades et petites randonnées dans nos beaux paysages. La carte est transfrontalière, bilingue et gratuite. On l'emporte partout !

→ La carte complète, ou les fiches pour chaque itinéraire, sont disponibles en scannant le QR Code ou en se rendant sur www.visitpaysrhenan.alsace/



→ Elle est également à disposition gratuitement en version papier dans les bureaux d'information touristique de Gamsheim et Soufflenheim.

LE PAYS RHÉNAN FAIT SA PROMOTION

Faire valoir les richesses du territoire est un enjeu prioritaire pour l'Office de tourisme intercommunal. En particulier, les salons sont l'occasion de diffuser la documentation touristique, de nouer des contacts avec de potentiels visiteurs ou d'entretenir les relations avec des clients fidèles. Ils confirment à chaque fois que le contact humain est déterminant dans le choix des destinations !

Mention spéciale : en janvier 2023, l'Office a participé pour la première fois au « CMT » de Stuttgart, sans conteste son plus grand salon : il accueille en effet plus de 300 000 visiteurs !

**Pays
Rhénan**
OFFICE DE TOURISME

À QUOI SERT LA TAXE DE SÉJOUR ?

La taxe de séjour est instaurée par une collectivité locale. Dans le Pays Rhénan, elle est en vigueur depuis 2014. Elle est demandée à tout visiteur majeur séjournant dans l'une de nos communes pendant au moins une nuit (nuitée payante) et est ajoutée au montant que facture l'hébergeur. Ce dernier la reverse à la Communauté de communes. Les fonds ainsi collectés financent les missions de l'Office de tourisme intercommunal : structuration de l'offre touristique, animation du territoire, communication et promotion touristiques.

Les hébergeurs ont été invités à une rencontre conviviale le 2 février 2023. Au menu : présentation des missions et réalisations de l'Office de tourisme et premiers échanges pour la création d'un réseau.



FÊTE DU VEL'EAU

Restez connectés pour connaître la prochaine date !

DÉCOUVERTES LUDIQUES EN FAMILLE

Profitez en famille de nos « Balades ludiques », amusantes et pédagogiques : elles vont dégourdir les petites jambes et satisfaire toutes les curiosités !

6 itinéraires vous invitent à découvrir 6 de nos villages (Gamsheim, Offendorf, Roeschwoog, Sessenheim, Soufflenheim et Freistett côté allemand), autour de quantité de jeux et énigmes à résoudre.

- Pour les 4 à 12 ans
- Les Balades ludiques sont créées par l'Office de tourisme avec son partenaire Randoland
- Livrets à télécharger sur www.visitpaysrhenan.alsace/ (rubrique « Toutes nos brochures ») ou à disposition dans les bureaux d'information touristique de Gamsheim et Soufflenheim.

6
itinéraires
pour l'aventure
près de chez
nous



LES BONS CONSEILS D'UNE BLOGUEUSE

Le 14 novembre dernier, Céline Schnell, créatrice et animatrice du blog « Une Fille en Alsace » mais aussi experte et formatrice en stratégie digitale, était l'invitée de l'Office de Tourisme du Pays Rhénan à Soufflenheim.

Elle a délivré à la quarantaine de participants présents des clés d'utilisation des moteurs de recherches et des réseaux sociaux à des fins professionnelles, et des conseils pour renforcer la visibilité et l'efficacité numérique de son activité. Ce moment et les échanges qui ont suivi ont été très appréciés.

D'autres interventions d'experts seront programmées en 2023. Suivez notre actualité pour ne pas manquer ces dates !

→ **FACEBOOK** : Tourisme en Pays Rhénan
→ **INSTAGRAM** : #tourismepaysrhenan

Au service des habitants

DU CÔTÉ DES JEUNES UNE FOULE DE PROJETS

POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023, L'ÉQUIPE DE L'ANIMATION JEUNESSE EST DE NOUVEAU PRÉSENTE DANS LES 4 COLLÈGES FRÉQUENTÉS PAR LES JEUNES DU PAYS RHÉNAN : SOUFFLENHEIM, HERRLISHEIM, DRUSENHEIM ET LA WANTZENAU.

Elle y propose chaque semaine des activités de jeux de société et mène des actions éducatives au sein des établissements, consacrées cette année à la lutte contre le harcèlement et la sensibilisation à l'environnement.

Par ailleurs, des activités variées sont organisées tout au long de l'année :

- certains mercredis et/ou week-ends en période scolaire ;
- à chaque période de vacances (sauf Noël) ;
- l'été et l'hiver, avec des séjours et de multiples mini-camps pendant les vacances.



Dans le cadre de projets ou d'événements, sont déjà prévus par exemple :

- la participation à la Cavalcade de Roppenheim : dans cette perspective, les jeunes décorent un char de carnaval et réalisent leurs costumes ;
- des groupes se projettent dans leur séjour de l'été 2023, qu'ils préparent activement.

L'Animation Jeunesse concerne aussi tout le monde et tous les âges ! Grâce à 3 Collectifs d'organisation, des jeunes, des jeunes adultes, mais aussi des parents, des élus, des représentants d'associations locales et d'autres forces vives, s'engagent aux côtés des animateurs et sont impliqués dans l'organisation d'actions. Ainsi :

- le Collectif Nature organise chaque année l'événement « Destination Nature ». Cette année ce sera à Neuhaeusel le 14 mai 2023 ;
- le Collectif Animation organise des actions de découverte et de formation à l'animation volontaire (week-end), ainsi qu'une dynamique mensuelle autour des jeux de société : les « RDV du Jeu », avec notamment l'itinérance de la Caravane des jeux ;
- le Collectif Jeux Vidéo organise durant l'année des petits événements conviviaux autour des consoles et autres jeux vidéo.

JEUNES, ÉLUS ET TRÈS ACTIFS !

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DES JEUNES (CIJ) EST ACTUELLEMENT CONSTITUÉ DE 15 JEUNES DU PAYS RHÉNAN ET DE 12 ÉLUS LOCAUX. L'ÉQUIPE DE L'ANIMATION JEUNESSE ACCOMPAGNE LE CIJ.

Le CIJ se réunit tous les 3 mois. En parallèle, les jeunes conseillers interviennent dans le cadre de deux commissions :

- la commission « aire de glisse » : elle prépare le projet de pumptrack qu'elle a souhaité mettre en œuvre ;
- la commission « solidarité » : elle propose des jeux de société avec les résidents des maisons de retraite de Drusenheim et de Soufflenheim.

LA PISCINE ODONATES EST EN GRANDE FORME !

LA PISCINE INTERCOMMUNALE FONCTIONNE DE NOUVEAU NORMALEMENT APRÈS LES ANNÉES COVID, ET ELLE ATTIRE DE PLUS EN PLUS.

Les motifs de satisfaction sont nombreux :

- les maîtres-nageurs sauveteurs peuvent de nouveau assurer les séances scolaires d'apprentissage de la natation en matinée et en début d'après-midi. Cette mission d'intérêt général est au cœur de leur métier. La Communauté de communes s'y engage fortement puisqu'elle finance les créneaux et l'enseignement. 4 000 élèves, du cours préparatoire à la 5^e, en ont profité durant l'année 2022 ;
- les activités à destination des adultes (aquabike et aquagym) ont fait « bassin comble » et ce même jusqu'à mi-décembre 2022. C'est du jamais vu ! ;
- l'école de natation affiche complet et le créneau du Jardin Aquatique rencontre également un vif succès avec une fréquentation comprise en 15 et 25 enfants par semaine ;

- les associations ont aussi retrouvé la voie des bassins. 3 associations (1 club de natation et 2 clubs de plongée), se partagent les horaires en soirée et le week-end ;
- le record d'affluence vient d'être battu, avec plus de 360 personnes présentes à la piscine le dimanche matin !

Pour améliorer encore la qualité du service, une enquête de satisfaction en ligne est lancée.

→ VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE :



ENQUÊTE PISCINE ODONATES

Poste informatique disponible à l'accueil de la piscine et à la Communauté de Communes du Pays Rhénan.



LA BELLE ÉQUIPE DE L'ANIMATION JEUNESSE

L'Animation Jeunesse est le fruit du partenariat entre la Communauté de communes du Pays Rhénan et la Fédération des Maisons de Jeunes et de la Culture d'Alsace (FDMJC d'Alsace).

Actuellement elle compte 4 animateurs : Lisa VIGNOL, Guillaume SUCHER (jeune alternant), Delphine MULLER et Jonathan LAUB (coordinateur).

Découvrir le riche programme de l'animation jeunesse :

→ LE SITE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES :

<https://www.cc-paysrhenan.fr/Vivre/Enfance-Jeunesse/Animation-Jeunesse-Pays-Rhenan.html>

→ FACEBOOK :

Animation Jeunesse Pays Rhénan

Les infos pratiques

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

32 rue du Général de Gaulle 67410 DRUSENHEIM
Tél : 03 88 06 74 30
contact@cc-paysrhenan.fr - www.cc-paysrhenan.fr
Lundi de 13h à 17h
Mardi de 9h à 12h (uniquement sur RDV) et de 13h30 à 17h
Mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h (uniquement sur RDV)
Jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h
Vendredi de 9h à 12h

FRANCE SERVICES

32 rue du Général de Gaulle 67410 DRUSENHEIM
Tél : 03 88 06 74 30
france.services@cc-paysrhenan.fr
www.cc-paysrhenan.fr
Lundi de 13h à 17h
Mardi de 9h à 12h (uniquement sur RDV) et de 13h30 à 17h
Mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
Jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h (uniquement sur RDV)
Vendredi de 9h à 12h

LA PISCINE ODONATES

Rue de Dalhunden 67410 DRUSENHEIM
Tél : 03 88 53 31 70
piscine@cc-paysrhenan.fr
Horaires en période scolaire :
Mardi de 16h à 19h
Mercredi de 13h à 19h
Jeudi de 16h à 19h
Vendredi de 16h à 21h
Dimanche de 9h à 13h
Tarifs :

- Adultes : 4,50 € l'unité - 37 € les 10
- Enfants (4-16 ans) : 3 € l'unité - 25 € les 10
- Enfants (0-3 ans) : 1,50 € l'unité - 8,50 € les 10
- Tarif réduit (étudiants, seniors, PMR) : 3,50 € l'unité - 30 € les 10
- Aquagym : 10 € l'unité - 85 € les 10
- Aquabike : 13 € l'unité - 110 € les 10
- Jardin aquatique (1 adulte + 1 enfant) : 8 € - 65 € les 10

LE RELAIS PETITE ENFANCE

5, rue d'Offendorf 67850 HERRLISHEIM
Tél : 07 57 49 14 90
relaispetitenfance@cc-paysrhenan.fr
Les permanences sur rendez-vous :

- lundi de 13h30 à 17h30 : permanence téléphonique
- mardi de 9h à 11h30 et de 14h à 17h30, sur RDV
- jeudi de 9h à 11h30 et de 14h à 18h

Les permanences délocalisées :

- mercredi de 9h à 11h30 à Roeschwoog (semaine paire) ou Soufflenheim (semaine impaire) sur RDV
- vendredi de 9h à 11h30 à Sessenheim (semaine paire) ou Kilstett (semaine impaire) sur RDV

Relais Petite Enfance du Pays Rhénan

LE MULTI-ACCUEIL

2 rue du Général de Gaulle 67410 DRUSENHEIM
Tél : 03 88 06 01 11
multiaccueil.drusenheim@alef.asso.fr
Crèche/halte-garderie pour les moins de 4 ans
56 places
Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

LE SERVICE ANIMATION JEUNESSE

4 rue de l'Étang 67480 ROESCHWOOG
Tél : 03 88 72 50 40
animation.paysrhenan4@fdmjc-alsace.fr

animjeunesse.paysrhenan aj-paysrhenan

L'ESCAL

Rue de la Moder 67770 DALHUNDEN
Tél : 03 88 86 04 48 ; réservations au 03 88 06 74 30
contact@cc-paysrhenan.fr
Salle polyvalente et multifonctionnelle, elle propose salle, cuisine, bar et vestiaires.
Les tarifs Pays Rhénan :

- particuliers et entreprises : 675 € + charges le week-end
- associations : 495 € + charges le week-end
- forfait ménage : 50 €/heure

LA RÉGIE INTERCOMMUNALE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

8 rue des Tilleuls 67410 DRUSENHEIM
Tél : 03 88 53 47 42
rieom@cc-paysrhenan.fr
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
4 déchèteries à votre service : Drusenheim – Gambshheim – Roeschwoog – Sessenheim
Suivi conso, calendriers de collecte, consignes de tri et horaires des déchèteries sur www.rieom.fr

RIEOM de la Communauté de Communes du Pays Rhénan

L'OFFICE DE TOURISME DU PAYS RHÉNAN

Classé en 2^e catégorie
accueil@ot-paysrhenan.fr
www.visitpaysrhenan.alsace

TourismeenPaysRhénan tourismepaysrhenan

Bureau d'information touristique de Soufflenheim (Labellisé Accueil Vélo)
20b Grand'Rue 67620 SOUFFLENHEIM
Tél : 03 88 86 74 90

Bureau d'information touristique de Gambshheim (Labellisé Accueil Vélo)
Écluses du Rhin 67760 GAMBSHEIM
Tél : 03 88 96 44 08

La zone de loisirs du Staedly

(Labellisé Accueil Vélo)
30 rue de l'Étang 67480 ROESCHWOOG
Tél : 03 88 86 42 18
camping.staedly@cc-paysrhenan.fr
www.camping-paysrhenan.fr
Camping ouvert du 1^{er} avril au 31 octobre
Location de chalets et de pods
Baignade surveillée les mercredis et week-end de juin, tous les jours en juillet-août

OKTAVE

Conseiller : Gwennaél COHERGNE
Permanences au siège de la Communauté de Communes du Pays Rhénan :
lundi matin et mardi matin, visites à domicile sur RDV le mercredi matin
Tél : 06 46 14 70 30
inforeno67@oktave.fr

L'UNION DES PROFESSIONNELS DU PAYS RHÉNAN (UPER)

Président : Gilles BLANCK
www.uper.fr
contact@uper.fr
 uperalsace

Créée en 2010, cette association est un acteur majeur de la vie économique et joue un rôle de relais auprès des professionnels. Elle élabore notamment des animations permettant de mettre en avant l'artisanat et le commerce de proximité.

« Pays Rhénan » est édité à 17 600 exemplaires auprès des 17 communes de la Communauté de Communes.

Directeur de publication : Denis HOMMEL.

Crédits photos : couverture : Céline SCHNELL – Une fille en Alsace, CC Pays Rhénan, FDMJC, OT Pays Rhénan, Alef, Fluo 67, RIEOM.

Création graphique : Graffiti. Impression : Modern Graphic.

Imprimé sur papier 100 % FSC. Mars 2023.